

ORGANISER LE SYSTÈME INTERNATIONAL

Le Concert européen

S'accorder pour garantir la paix au XIX^e siècle

Stanislas JEANNESSON

RÉSUMÉ

De 1815 à 1914, le Concert européen établit tout un ensemble de principes, de règles et de pratiques qui contribuent, après les guerres napoléoniennes, à maintenir l'équilibre entre les grandes puissances et à épargner à l'Europe un nouveau conflit généralisé. Le système instaure un certain multilatéralisme, qui s'exprime à travers congrès et conférences, et qui repose sur des valeurs de civilisation partagées. Il trouve ses limites, à partir des années 1860, dans la montée en puissance de la Prusse, la mise en place d'alliances contraignantes en temps de paix et dans les évolutions profondes d'une diplomatie de plus en plus mondialisée.



Louis Edouard Dubufe, Congrès de Paris, 1856, Château de Versailles.

Le Concert européen est une expression particulière du système international fondé sur l'équilibre. Il se met en place à Vienne en 1815 et s'effondre un siècle plus tard avec les débuts de la Grande Guerre. Il possède des caractéristiques qui le distinguent de l'ordre issu des traités de Westphalie et d'Utrecht, aux XVII^e et XVIII^e siècles, même si fondamentalement, les principes qui l'animent relèvent de la *balance of power*. Le Concert rassemble « toutes les grandes puissances, mais rien que les grandes puissances » (Jean-Baptiste Duroselle) ; lors du congrès de Vienne, en 1814-1815, elles sont cinq à se considérer mutuellement dignes d'en faire partie : la Grande-Bretagne, qui s'impose au sortir des guerres napoléoniennes comme la première puissance mondiale, la Russie, l'Autriche, la Prusse et la France qui, bien que vaincue, demeure un élément central du système et, comme tel, est invitée à participer aux négociations. Un siècle plus tard, l'Allemagne a succédé à la Prusse, et l'Italie, non sans

mal, a rejoint le « club » ; la composition du Concert reste donc étonnamment stable durant toute la période, ce qui contribue à l'efficacité du système.

Une des principales innovations du Concert réside dans la volonté affichée par ses promoteurs, notamment Castlereagh ou Metternich, de multiplier les contacts au plus haut niveau, celui des souverains et des ministres, comme à l'échelon inférieur, celui des ambassadeurs, de façon à entretenir le système, à prévenir comme à régler les conflits. Ces nouvelles pratiques multilatérales, qui trouvent à s'exprimer à travers congrès, conférences et réunions, ne reposent pas – comme ce sera le cas dans le cadre de la SDN ou de l'ONU – sur des règles écrites et des structures permanentes, mais sur une organisation alliant souplesse et pragmatisme. Elles s'appuient aussi, comme les travaux de Paul Schroeder et Georges-Henri Soutou l'ont bien montré, sur un socle de valeurs communes, de références partagées (le christianisme, le principe monarchique, mais aussi certaines valeurs libérales issues du premier XVIII^e siècle), qui facilite la négociation et donne au Concert une dimension « organique », loin d'un simple équilibre mécanique.

On peut très schématiquement distinguer deux périodes dans l'histoire du Concert européen. La première, qui va jusqu'au début des années 1860, voit le système plutôt bien fonctionner. Sur la question grecque, les affaires de Belgique ou d'Égypte, les principes sur lesquels repose le Concert permettent des règlements négociés et, lorsqu'il y a conflit, d'éviter qu'il ne s'étende à l'ensemble du continent. Même la guerre de Crimée, pourtant violente et meurtrière, qui voit se dresser la Grande-Bretagne, la France et l'Empire ottoman contre les ambitions russes sur les détroits, reste localisée, et le congrès de Paris de 1856, qui y met fin, peut être considéré comme l'apogée du Concert. C'est aussi l'époque où la Grande-Bretagne, dont la politique continentale vise l'équilibre, joue tantôt contre la France, tantôt contre la Russie, faisant ainsi figure d'arbitre de l'Europe. La seconde période est plus complexe. Les logiques du Concert se heurtent d'abord à l'inexorable montée des nationalismes, dont les manifestations révolutionnaires avaient jusqu'alors été réprimées par les puissances, au nom de l'ordre et de la stabilité du système. L'affirmation de la Prusse dans les années 1860, successivement victorieuse du Danemark, de l'Autriche et de la France, puis la naissance de l'Empire allemand en 1871, sont des éléments perturbateurs ; la Grande-Bretagne, qui se lance au même moment dans des conquêtes coloniales, laisse faire : elle n'est guère fâchée d'assister à l'effondrement du Second Empire et elle n'a pas, de toute façon, les moyens militaires d'intervenir sur le continent contre l'armée prussienne.

Tout un ensemble de facteurs peut expliquer l'échec final du Concert en 1914. En premier lieu la mise en place dès les années 1880, à l'initiative de Bismarck, le chancelier allemand, d'alliances en temps de paix, puis la construction progressive de systèmes rivaux – la Triplice et l'Entente –, même si seules les alliances germano-autrichienne et franco-russe sont réellement contraignantes sur le plan militaire. C'est toute la souplesse et l'efficacité du Concert, qui reposaient sur la constitution d'alliances *ad hoc*, pour répondre à des situations spécifiques, qui sont ainsi remises en cause. La crise de l'été 1914 n'aurait sans doute pas conduit à un conflit généralisé si l'engrenage des alliances, des mobilisations et des déclarations de guerre ne s'était pas mis en branle. Plus profondément, c'est l'ensemble du socle culturel dans lequel se reconnaissaient les membres du Concert qui est contesté à la fin du XIX^e siècle, avec l'affirmation des nationalismes et de solidarités nouvelles à dimension raciales – le pangermanisme, le panslavisme –, qui s'emploient à dresser les Européens contre eux-mêmes. Le système, perverti et contourné, ne disposait plus en 1914 du pouvoir constructif et dynamique qui lui aurait permis de canaliser les rivalités politiques, économiques et coloniales des puissances.

L'expansion européenne, la constitution des empires coloniaux et la mondialisation accompagnent, dans le second XIX^e siècle, l'exportation des logiques, des principes et des pratiques du Concert hors du continent. La conférence de Berlin de 1884-1885 définit les règles du jeu qui présideront à la colonisation de l'Afrique ; la création du Congo belge ou le tracé des frontières afghanes en 1893 répondent, entre autres, à la volonté d'instaurer des États tampons entre impérialismes français, britannique et allemand en Afrique, britannique et russe en Asie centrale ;

les Occidentaux imposent à la Chine, au lendemain des traités inégaux de 1858, de se doter d'instruments diplomatiques et d'adopter les codes et les pratiques en usage dans les chancelleries européennes : ils montent une expédition militaire commune lorsqu'en 1900 les Boxers s'attaquent à leurs représentations. Mais dans le même temps, l'émergence de nouvelles puissances extra-européennes comme les États-Unis et le Japon, l'importance croissante des facteurs économiques, financiers ou culturels dans les relations internationales, l'irruption de nouveaux acteurs - privés ou publics, infra-étatiques ou transnationaux - au sein d'une diplomatie de plus en plus mondialisée, l'affirmation d'un nouvel ordre international fondé sur le droit et le principe de l'égalité entre les États, tel qu'il se profile lors des conférences internationales de La Haye de 1899 et 1907, révèlent à quel point le Concert, à l'aube du xx^e siècle, n'est plus adapté aux évolutions profondes qui affectent le système - et dont les dirigeants et diplomates européens n'ont pas toujours conscience. C'est aussi là ce qui explique son incapacité à résoudre la crise de l'été 1914, dont les implications, dès l'origine, dépassaient très largement le cadre strictement diplomatique et continental.

BIBLIOGRAPHIE

DUROSELLE, Jean-Baptiste, « Le Concert européen », *Relations internationales*, n° 39, 1984, p. 271-285.

SOUTOU, Georges-Henri, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, 2007.

SÉDOUY, Jacques-Alain de, *Le Concert européen. Aux origines de l'Europe (1814-1914)*, Paris, Fayard, 2009.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/relations-internationales/organiser-le-système-international/le-concert-européen>